

ÉTÉ 2021









LE CENTRE VAL DE LOIRE



CHAILLES



Présentation

Situé à 4,5 km de Blois, à proximité des bords de Loire, ce centre est implanté sur un site exceptionnel de 1 hectare dans lequel sont aménagés poulailler, chèvrerie, clapiers à lapins, observatoire à oiseaux et jardin pédagogique.

On y trouve également des aménagements sportifs (basket, volley, boulodrome), un espace pour les jeux de ballon ainsi qu'un bac à sable. Les enfants seront installés dans des chambres de 2 à 8 lits réparties dans 3 bâtiments (112 lits au total). Ils pourront bénéficier de 3 salles d'activités, 2 salles d'animation et d'une salle de restauration avec véranda et vue panoramique sur le parc.

Ce centre de pleine campagne est idéal pour venir découvrir les richesses culturelles et naturelles du Val de Loire.

Encadrement

Directeur/trice BAFD/BPJEPS/DUT Animateurs/trices BAFA/BPJEPS (1 pour 7 enfants) Assistant(e) sanitaire diplômé(e) Référent sanitaire « COVID 19 » Brevets d'État pour les activités spécifiques

Accès

Route: autoroute A10 sortie 17 Blois, puis direction Amboise/Montrichard/Chaumont-sur-Loire Train: gare de Blois-Chambord (à 5 km), TER depuis la gare de Saint-Pierre-des-Corps ou d'Orléans Avion: aéroport de Tours (à 60km)

Coordonnées

Centre d'accueil les Champs Fleuris **PEP 41** 1 rue des Maisons Brûlées « Les Champs Fleuris » 41120 CHAILLES 02 54 74 74 63

secretariat.pep41@hotmail.com www.facebook.com/Centre pep41 www.centrepep41.com







GESTES BARRIERE ET MESURES DE PROTECTION FACE AUX RISQUES

COVID-19

Les séjours que nous vous proposons sont spécifiquement adaptés aux exigences de la présence du COVID 19 sur notre territoire.

La configuration du centre est adaptée, l'équipe d'animation a été renforcée et formée. Les activités sont réfléchies et organisées en fonction de cet impératif. Elles allient jeux, moments ludiques mais aussi des activités sportives, culturelles et de remobilisation des enfants autour d'activités de découvertes.

Mais tout cela ne sera rien sans la participation active des enfants et des jeunes qui seront acteurs des mesures de protection mises en place.

Toutefois, nous vous garantissons que nos colos resteront des endroits de jeux, de découvertes, de rencontres et d'échanges pour vos enfants, dans cette année encore particulière où nos loisirs ont été sérieusement perturbés.

Nous souhaitons tout mettre en œuvre pour offrir un bel été à vos enfants.

Hébergement

Notre centre est en capacité d'accueillir en temps normal 112 personnes.

Cette capacité sera réduite en fonction des mesures gouvernementales annoncées au début des séjours, et afin de respecter les règles de distanciation sans réduction des espaces utilisables.

L'équipe du personnel de service reste au complet pour assurer un nettoyage régulier et renforcé.

Encadrement

L'encadrement sera renforcé afin de pouvoir gérer les temps de vie quotidienne et les activités en petits groupes. Cet encadrement a reçu une formation spécifique aux problématiques posées par le COVID-19. Un(e) assistant(e) sanitaire sera présent(e) et restera vigilant quant au respect des préconisations « COVID 19 »

L'accueil

Nos conditions d'accueil au départ ou au retour, que cela soit devant la porte d'un bus ou sur le centre même si vous venez déposer votre enfant, seront également soumises à des contraintes.

Nous demandons qu'un seul adulte vienne accompagner ou rechercher l'enfant. Ce temps d'accueil sera forcément bref pour permettre un accueil individualisé. Nous ferons notre possible pour vous donner un maximum d'informations et vous permettre d'échanger avec nous <u>en amont du séjour</u>, afin de limiter autant que possible ce moment.

Des gestes

Gel hydro alcoolique ou savon à l'entrée de chaque espace (salles d'activités, ateliers, salle à manger ...)

Pause « hygiène » régulière dans la journée avec lavage des mains

Distanciation en privilégiant les petits groupes en activités

Lavage et désinfection renforcés des lieux (Salles de jeux, ateliers, sanitaires, lieux de passage, portes, etc.)

La communication

La communication notamment entre vous et vos enfants est au cœur de nos préoccupations dans les séjours. Nous restons toujours vigilants sur ce point en impliquant les enfants dans la réalisation des blogs, dans la mise en place de temps d'échanges, et bien sûr de temps autour de l'écrit (Cartes postales, courriers...)

Comptez sur nous pour que nos colos soient les plus ouvertes possibles sur cette communication indispensable entre vous et vos enfants

<u>LÉMINIZANIMO</u>





5 jours







4 - 12 ans

Bienvenue dans la mini ferme du Comte!

Lors de ton séjour, tu vas pouvoir prendre un grand bol d'air à la campagne et par la même occasion, le Comte te présentera des animaux de la ferme et domestiques, des animaux sauvages comme les gibiers, ou encore des animaux aquatiques.

Des activités, des ateliers!

Tu auras le choix de t'inscrire et de « vadrouiller » entre ateliers et activités, sur différents thèmes :

Jeux et grands jeux, animaux, nature, dessin et peinture, jardinage, cuisine, bricolage ...

Où tu pourras

Peindre une histoire, construire des cabanes, faire une chasse aux trésors, chanter des chansons, faire la fête, cuisiner des gâteaux, faire des jeux, nourrir les animaux, jardiner au potager, en clair ... bricoler tes vacances!

Activités extérieures :

(Les sorties extérieurs seront modifiées si besoin, en fonction des mesures sanitaires en vigueur au moment de la réalisation des séjours) * Balade en forêt à dos de **poney**

* Découvertes et jeux au parc des Mées, avec mini ferme et petits animaux.

* En juillet : Tu vas pouvoir découvrir la vie à la Ferme Bio de la Guilbardière, avec ses petits et grands animaux. Mais aussi, comment transformer le lait en crème, et tu vas pouvoir fabriquer du beurre... Et bien sûr déguster tout ceci, accompagné des mets délicieux qui sont créés dans cette ferme.

* En août: Tu vas partir à l'aventure dans le Safari Train, au cœur d'une réserve, dans laquelle on peut voir de nombreux gibiers de notre région, mais aussi d'autres continents...

Infos pratiques:

Idéal pour un premier départ et/ou pour les amoureux de la nature et des animaux.



Du 02 au 06 août 2021

Du 12 au 16 juillet 2021 Du 9 au 13 août 2021

Du 19 au 23 juillet 2021 Du 16 au 20 août 2021

Du 26 au 30 juillet 2021 Du 23 au 27 août 2021

→ Séjour 12 jours possible, en fonction des demandes. N'hésitez pas à nous contacter.

LES PETITES CHASSES AUX TRÉSORS





Les trésors du Comte n'attendent que toi!

Laisse-moi te conter l'histoire d'un Comte qui ne savait pas compter, et qui avait amassé toutes les richesses du monde... Son nom ... tu le découvriras en venant chercher son trésor, et en l'aidant à retrouver la mémoire.

Carte aux trésors en poche, tu partiras à l'aventure en t'aidant des multiples énigmes que ce comte a laissées derrière lui. En échange il partagera avec toi mille et une « merveilles » que ses voyages autour du monde lui ont permis de découvrir.

Pour les amoureux des jeux de pistes, énigmes et activités de plein air, c'est la colo grandeur nature!

Des activités, des ateliers!

Tu auras le choix de t'inscrire et de « vadrouiller » entre ateliers et activités, sur différents thèmes : Jeux et grands jeux, animaux, nature, dessin et peinture, jardinage, cuisine, bricolage ...

Où tu pourras

Peindre une histoire, construire des cabanes, faire une chasse aux trésors, chanter des chansons, faire la fête, cuisiner des gâteaux, faire des jeux, nourrir les animaux, jardiner au potager, en clair ... bricoler tes vacances!

Activités extérieures :

(Les sorties extérieurs seront modifiées si besoin, en fonction des mesures sanitaires en vigueur au moment de la réalisation des séjours)

* Chasse aux loisirs au parc Romain Land

* Chasse aux trésors sur le Parc naturel des Mées

* Pêche à l'épuisette en bords de Loire et découvertes autour du castor

* Jeux d'orientation en forêt Domaniale de Russy

Infos pratiques:

Un séjour idéal pour un premier départ, qui plongera les plus jeunes et les habitués dans l'univers fantastique des chasses aux trésors, tout en leur permettant de développer leur esprit d'équipe ainsi que leur réflexion.

À partir de 355€

Du 02 au 06 août 2021

Du 12 au 16 juillet 2021 Du 09 au 13 août 2021

Du 19 au 23 juillet 2021 Du 16 au 20 août 2021

Du 26 au 30 juillet 2021 Du 23 au 27 août 2021

LES GRANDES CHASSES AUX TRÉSORS







Les trésors du Comte n'attendent que toi!

Laisse-moi te conter l'histoire d'un Comte qui ne savait pas compter, et qui avait amassé toutes les richesses du monde... Son nom ... tu le découvriras en venant chercher son trésor, et en l'aidant à retrouver la mémoire.

Carte aux trésors en poche, tu partiras à l'aventure en t'aidant des multiples énigmes que ce comte a laissées derrière lui. En échange il partagera avec toi mille et un « trésors » que ses voyages autour du monde lui on permit de découvrir.

Pour les amoureux des jeux de pistes, énigmes et activités de plein air, c'est la colo grandeur nature!

Des activités, des ateliers!

Tu auras le choix de t'inscrire et de « vadrouiller » entre ateliers et activités, sur différents thèmes : Jeux et grands jeux, animaux, nature, dessin et peinture, jardinage, cuisine, bricolage ...

Où tu pourras

Peindre une histoire, construire des cabanes, faire une chasse aux trésors, chanter des chansons, faire la fête, cuisiner des gâteaux, faire des jeux, nourrir les animaux, jardiner au potager, en clair ... bricoler tes vacances!

Activités extérieures :



(Les sorties extérieurs seront modifiées si besoin, en fonction des mesures sanitaire en vigueur au moment de la réalisation des séjours.)

Chasse aux loisirs au parc Romain Land

Chasse aux trésors sur le Parc naturel des Mées

Pêche à l'épuisette en bords de Loire et découvertes autour du castor

Jeux d'orientation en forêt Domaniale de Russy

Rallye nature et parcours sensoriel sur le parc de la Gloriette de Tours

Chasse aux énigmes au château de Freteval, avec parcours dans les arbres, et structure mystère

Infos pratiques:

Un séjour idéal pour un premier départ, qui plongera les plus jeunes et les habitués dans l'univers fantastique des chasses aux trésors pendant 12 jours, tout en leur permettant de développer leur esprit d'équipe ainsi que leur réflexion.

à partir

Du 02 au 13 août 2021

Du 12 au 23 juillet 2021 Du 09 au 20 août 2021

Du 26 juil. au 6 août 2021 Du 16 au 27 août 2021

PEP 41 – 1 rue des Maisons Brûlées – 41120 CHAILLES – tél : 02 54 74 74 63 – mail : secretariat.pep41@hotmail.com

Des colos pour apprendre en jouant



Un label amusant et évident



Tous nos ateliers seront articulés de manière ludique et éducative autour du socle commun de l'éducation nationale avec les valeurs et méthodes de l'éducation populaire, et seront adaptés en fonction de l'âge, du cycle, et des besoins de chaque enfant. (Individuel / collectif)

Sur le centre, il sera proposé également de participer au jardinage, au tri sélectif, à la création du compost, à la récupération de l'eau, au nourrissage des animaux... et à d'autres activités qui permettront de rendre chacun acteur de son séjour.

En bref... Les colos apprenantes, c'est ...

Un séjour idéal pour varier les plaisirs entre les jeux, les apprentissages, les expériences et les découvertes, tout en prenant l'air.

Des activités qui permettent de développer sa citoyenneté, son autonomie, sa réflexion et son esprit d'équipe.

Une colo apprenante dans un centre doté d'un espace naturel riche et varié, entre nature sauvage et nature de nos jardins.

Un blog du séjour, auquel les enfants vont contribuer pour donner des nouvelles aux familles.

Le Label:

Ce séjour répond au cahier des charges du gouvernement, concernant le dispositif et label « Colos apprenantes ».

Les objectifs pédagogiques prioritaires sont :

- Développer les attitudes nécessaires aux apprentissages : La curiosité, l'écoute, la réflexion progressive avec des questionnements oraux ou écrits, la mise en œuvre et la confrontation aux points de vue des autres.
 - Travailler les compétences fondamentales à la réussite

Partir en voyage avec une âme d'aventurier ...

Nous souhaitons utiliser le thème des animaux, de la nature et des chasses aux trésors comme support pour permettre aux enfants de repasser sur les grands éléments du socle commun de manière ludique et sans qu'ils aient l'impression de retourner à l'école.

Les enfants se verront proposer des ateliers et des activités variés, sur lesquels ils ont le choix de s'inscrire (manuel, récréatif, sportif, détente, jeux et grands jeux, des évènements, des projets d'enfant, etc...).

Dans ce panel de pôles, ils reverront les fondamentaux et l'utilisation de ceux-ci de manière transversale et attrayante, au travers de différentes méthodes, de façon à favoriser l'envie d'apprendre.

Nous utiliserons les principes de la pédagogie différenciée afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir à son rythme et en considération de ses besoins, en lui proposant des situations d'apprentissage et des outils variés.

« La pédagogie différenciée est une pédagogie proposant des apprentissages qui respectent l'évolution de la pensée enfantine, respectueuse du type d'intelligence de chaque enfant, afin que chacun, par des voies qui lui sont propres, puisse atteindre le maximum de responsabilités.

Différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité. »

PEP 41 – 1 rue des Maisons Brûlées – 41120 CHAILLES – tél : 02 54 74 74 63 – mail : secretariat.pep41@hotmail.com

Des colos pour apprendre en jouant



Un label amusant et évident





Dans ces séjours, ils trouveront « les trésors du Comte qui ne savait pas compter », et parcourront les aventures de ce Comte en l'aidant, et en apprenant.

Les activités dominantes tournent autour du conte (Comte), de la lecture, de l'écriture, de l'imaginaire, de la découverte, du calcul, du vivant, du monde qui nous entoure...

Au travers des activités, nous nous appuyons sur les compétences requises du socle commun, pour utiliser une partie des 4 langages, soit : langue française, langues vivantes étrangères ou régionales, langages mathématiques, scientifiques et informatiques, langages des arts et du corps.

Tout en s'appuyant sur les composantes du socle commun :

- Les langages pour penser et communiquer ;
 - Les méthodes et outils pour apprendre ;
- La formation de la personne et du citoyen ;
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
- Les représentations du monde et l'activité humaine.

Tous les ateliers seront menés par du personnel qualifié, en fonction de l'activité.

Les animations seront menées par des animateurs/animatrices qualifiés, et certains d'entre eux auront aussi la qualification de professeurs des écoles.

Demandez le programme !

En début de séjour, nous présenterons un programme de séjour créé à partir d'une histoire, d'un conte, favorisant l'imaginaire et le besoin de découverte.

Nous souhaitons utiliser le besoin de chaque enfant d'apprendre pour soi et d'apprendre aux autres, au travers de l'éducation partagée et des grandes valeurs de l'éducation populaire.

C'est pourquoi nous avons choisi un thème avec pour fil conducteur, un adulte qui a des connaissances, mais qui ne sait pas tout, et qui a donc besoin des enfants.

Dans les trésors qui seront découverts, la connaissance, le savoir, mais aussi la pratique seront sur le parcours

Ce programme n'est pas figé, et peut faire l'objet de modifications en raison des conditions météo, sanitaire, et des « temps » sont laissés afin de permettre aux enfants d'intégrer de nouvelles activités de leurs choix.

Nous accordons un intérêt tout particulier aux projets d'enfants, qui sont pour nous une base évidente, à l'intégration et qui favorisent davantage l'intérêt et l'implication de ses participants, les enfants.

BULLETIN

D'INSCRIPTION



NOM:					
Prénom :					
Sexe : Fille Garçon	Age: ans	Date de naissance :	//		
Contre-indications:			Régime alimentai	re:	
Pollen	☐ Noisettes	☐ Œufs	Sans porc		
Fruits à coque	Fraises	☐ Soja	☐ Végétarien		
Arachides	Crustacés	Lactose	Sans sel		
Laitage	☐ Acariens	Gluten	Sans sucre		
Nom et adresse de la far	mille ou du responsable	légal de l'enfant :			
NOM :		Prénom :			
Adresse:		Code postal :	Ville :		
Tél:		Adresse mail :			
Autre personne à contac	ter pour l'inscription / S	Service Social:			
NOM du référent : Nom du			e:		
Adresse:		Code postal :	Ville:		
Tél:		Adresse mail :			
Merci de préciser :					
• Autorisez-vous le droit à	l'image ? OUI – NON si oui,	, merci de compléter le d	ocument annexe		
• A qui doit-on envoyer le	dossier sanitaire et la convo	cation de départ ?			
	UI – NON / Adresse « autre p	personne » : OUI – NON			
A qui doit-on adresser la					
• Adresse « famille » : OUI	 NON / Adresse « autre per 	rsonne » : OUI – NON			
Nom du séjour :					
Dates du séjour :					
Bénéficiez-vous d'une aide aux vacances :			Tarif séjour :		
☐ Bon CAF / n° allocataire : _ _ _ _ _			Coût : €		
☐ Aide CE			Adhésion :	3 €	
☐ JPA			Frais de dossier	15 €	
☐ Autre :			Total:	€	
☐ Ci-joint un chèque de 25	% du coût du total du séjou	r auquel sont ajoutés l'ac	dhésion (3€) et les frais de	dossier (15€)	
Fait à		Le		2021	
☐ Je reconnais avoir pris co	onnaissance des conditions ge	énérales et m'engage à le	s respecter		

Signature du représentant légal



CONDITIONS GÉNÉRALES

DE VENTE



En référence au titre VI de la vente de voyages ou séjours. Décret d'application 96-490 du 15 juin 1994

Préambule

Les séjours de vacances proposés dans ce catalogue sont ouverts à tous les adhérents d'une association départementale PEP. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après.

1. Responsabilité de l'organisateur

La mise en œuvre des séjours proposés dans cette brochure suppose l'intervention d'organismes ou prestataires différents. Ces derniers conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité aux termes des statuts qui les régissent, de leur législation nationale ou des conventions internationales instituant entre autres dispositions, une limitation de responsabilités.

2. Responsabilité du participant

Tout séjour interrompu ou abrégé ou toute prestation non consommée du fait du participant, pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement. Le participant doit attirer l'attention sur tout élément déterminant de son choix, sur toute particularité le concernant susceptible d'affecter le déroulement du voyage ou du séjour.

Séjours écourtés: En cas de renvoi d'un mineur dans sa famille ou si le jeune est repris par sa famille ou s'il quitte le centre avant la fin du séjour pour des raisons disciplinaires, décidées par l'équipe d'animation, aucune somme ne sera remboursée et tous les frais occasionnés par ce retour seront à la charge de la famille.

3. Tarifs

Nos prix sont calculés au 1er janvier 2021. Ils incluent à minima la pension complète (4 repas par jour et l'hébergement). Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être soumis à variation : coût du carburant, des taxes afférentes aux prestations offertes et aux taux de change. Ils sont révisables en cas de nouvelles dispositions sur la fiscalisation de nos activités au 1/7/2017, de modification de transports, des parités monétaires ou des conditions économiques du pays où se déroule le séjour. Les participants en seront informés dans les meilleurs délais. L'adhésion aux PEP et les frais de dossier ne sont pas compris dans ces tarifs.

4. Modification du fait de l'organisateur du séjour

Nous déclinons toute responsabilité quant aux modifications de programme dues à des cas de force majeure. Les séjours et programmes qui sont organisés sont fonction de contrats passés avec divers prestataires et peuvent de ce fait donner lieu à des modifications.

Si, avant le départ, une modification touchant à l'un des éléments essentiels du contrat devait être apportée, le participant en serait informé par courrier. Le participant pourra alors, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, soit résilier le contrat et obtenir sans pénalités le remboursement immédiat des sommes versées, soit accepter la modification ou le voyage de substitution qui lui sera proposé.

5. Annulation du fait de l'organisateur

Dans le cas où un séjour serait annulé de notre fait (notamment s'il ne réunit pas un nombre suffisant de participants) une solution de remplacement sera proposée. Si elle ne convient pas, les sommes versées par le participant seront remboursées sans qu'il ne puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

6. Annulation du fait du participant

Si le participant annule sa participation, il doit nous le faire savoir par lettre recommandée, la date de la poste servant de référence et de justificatif pour le calcul des frais d'annulation.

Toute défection signalée avant le voyage et toute absence constatée au cours de ce voyage seront considérées comme annulation.

Toute annulation entraînera la perception de frais selon le barème ci-dessous :

- plus de 30 jours avant le départ : retenue de 70 %,
- entre 30 jours et 21 jours avant le départ : retenue de 25 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue,
- entre 20 et 15 jours avant le départ : retenue de 50 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue,
- entre 14 et 7 jours avant le départ : retenue de 75 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue,
- moins de 7 jours avant le départ : retenue de 90 % du montant du séjour indiqué dans le catalogue,
- non-présentation au moment du départ : retenue totale du montant du séjour indiqué dans le catalogue.

Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant ne font l'objet d'aucun remboursement.

7. Transport

Le prix du transport n'est pas inclus dans nos tarifs.

CONDITIONS GÉNÉRALES

DE VENTE



8. Soins médicaux

Les frais occasionnés par les soins médicaux (médecins, pharmacie, analyses, etc....) seront facturés aux familles. A réception du paiement, elles recevront les feuilles de soins qui leur permettront de percevoir le remboursement de leur caisse locale de sécurité sociale et de leur mutuelle.

9. Assurance séiour

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par les PEP, tous les participants à un voyage ou à un séjour bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A: Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :

- dommages corporels: 30 000 000 €

- dommages matériels : valeur vénale

B : Défense et recours sans limitation de somme

C: Individuelle accident corporel:

- frais de soins (en complément de tout autre organisme) 7623 € et frais de lunettes 336 € par victime
- frais de secours et de recherches 610 €

D: Assistance

Les moyens mis en place par l'assistance pour l'organisation du retour du participant en centre hospitalier proche du domicile, suite à un accident ou une maladie grave dont le traitement sur place s'avère impossible.

Attention ! Chaque personne faisant l'objet d'un rapatriement sanitaire en avion doit obligatoirement être porteuse de l'original de sa Carte Nationale d'Identité.

E: Dommages aux biens personnels en cas de vol caractérisé (effraction ou violence) sur déclaration aux autorités de police dans les 48 h et détérioration accidentelle: garantie limitée à 550€ avec franchise de 125€ par sinistre.

Attention! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par l'organisme assureur et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.

10. Inscriptions et renseignements

Inscrivez-vous impérativement auprès de l'Association PEP 41.

Tout bulletin d'inscription dûment rempli doit être accompagné du règlement de l'acompte. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente ci-après.

11. Paiement

25 % du montant du séjour à l'inscription

Solde à régler avant le début du séjour

Dans tous les cas, le solde de votre participation devra être réglé, en totalité, à réception de la facture qui vous sera adressée et au plus tard 8 jours avant le départ.

Les paiements peuvent être effectués au siège de l'Association AD PEP 41.

Après votre inscription, la confirmation d'inscription que vous recevrez indiquera le séjour retenu et les modalités pratiques de départ.

LOI INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTÉS

Nous rappelons à nos adhérents la possibilité qu'ils ont d'exercer leur droit d'accès dans les conditions prévues par la loi n°78/17 du 06/01/1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Notre agrément : la Fédération Générale des Associations Départementales des Pupilles de l'Enseignement Public a été agréée Fédération de Vacances le 7 avril 1945.

Agrément Tourisme N° AG 075000002

Adhérent de l'UNAT – Membre de la Jeunesse au Plein Air

Photos non contractuelles